



DEPARTEMENT DU RHONE
MAIRIE
69170 ST MARCEL L'ÉCLAIRÉ
Tél – Fax : 04 74 63 29 68
Mail : mairie@saintmarcelleclairé.fr
Site : www.saintmarcelleclairé.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-six, le cinq Juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Marcel l'Eclairé, dûment convoqué le 11 Mai 2026 s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé DIGAS, Maire.

Nombre de conseillers : En exercice : 15
 Présents : 11
 Votants : 15

MEMBRES PRESENTS : M. H. DIGAS, M. S. GRACIA, M. S. PEYRACHE, Mme I. ROCCATI-BOSCH,
Mme A. GLEMAS, Mme G. BEAUD, M. P. PIGNARD, Mme A. DESTAILLEUR
Mme J. DELORME ép. VERNAY, Mme C. SIMON et M. H. MACOUDIERE

MEMBRES EXCUSES : Mme S. JACQUET, M. J.C. FRERY, M. T. ROCHET et M T. CANAL

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme J. DELORME ép. VERNAY

Madame S. JACQUET a donné pouvoir à Monsieur S. GRACIA
Monsieur J-C. FRERY a donné pouvoir à Monsieur S. PEYRACHE
Monsieur T. ROCHET a donné pouvoir à Madame I. ROCCATI-BOSCH
Monsieur T. CANAL a donné pouvoir à M. H. DIGAS

NUMERO	OBJET	DECISION
N°34/2026	DELIBERATION DELEGATION CM AU MAIRE - MODIFICATIONS	Approuvé à l'unanimité
N°35/2026	DELIBERATION APPROBATION DU CA2025 - MODIFICATIONS	Approuvé à l'unanimité
N°36/2026	DELIBERATION ELECTIONS SENATORIALES	Approuvé à l'unanimité

Le Maire
Hervé DIGAS

Secrétaire de séance
Mme J. DELORME ép. VERNAY